



COMMUNE DE TOURRETTES

DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le VINGT-ET-UN JANVIER

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2025 Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 21 - Présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 21 – Votes pour : 19 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG - G. BARRA - J. HENSELER - A. MAGNIN MELOT - B. MONTAGNE - Adjointes

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – J.L. GIRAUD - S. LAINE - N. DEDULLE LELUIN - E. MENUT - C. MENARD – N. PIGAGLIO - J. RAYNAUD - Conseillers Municipaux

Absents : A. CARRU MARTEL (pouvoir à E. Bisque Lavorgna), A. RASKIN (pouvoir à S. ALLEG), M. RAYNAUD (pouvoir à G. BARRA), J. DUBOIS (pouvoir à C. BOUGE), R. MARTEL TRIGANCE, M. MARTEAU

EXTENSION DU PARKING DU BOUDOURA – AVENANT n° 1

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un marché pour l'étude de l'extension du parking du Boudoura a été passé avec l'entreprise VERDI. Il a été notifié le 08/06/2022 et les travaux d'études ont commencé à cette même date, pour un montant initial de : 24.120,00 € TTC

Des études complémentaires sont demandées par les services de l'état : Modélisation pluviale du bassin versant.

- L'entreprise Verdi propose un devis pour l'opération modélisation de : 5.616,00 € TTC

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

DECIDE

- DE VALIDER l'avenant n°1 du marché pour l'extension du parking du Boudoura, à hauteur de 5.616,00 € TTC.
- DE DONNER tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'exécution de cette présente délibération

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance


Sylvie ALLEG

Le Maire,


Camille BOUGE